

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 13 janvier, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 9 janvier 2026

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **15** - votants **17**

Présents : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime – CERBINO BARBEROUX Sylvie - CHARPIOT François -DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie - FEUTRIER Lucie - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : M. DERAMBUR Reynald
M. MOULIN Dominique

Pouvoirs de : M. GARCIN Aurélin à M. GRANGAUD
M. FIORONI Stéphane à Mme PORTEVIN Christine

Secrétaire de séance : M. BERARD Maxime

OBJET : Délégation de service public : Camping La Rochette – Nouveaux tarifs

N°20260113-02

Rapporteur : Madame le Maire

Annexe : Grille tarifaire et calendrier de saison 2026

Synthèse et exposé des motifs

La gestion du camping municipal a été déléguée, par délibération en date du 18 mars 2025, à la SAS Only Camp, filiale de HUTTOPIA par une délégation de service public pour une durée de 12 ans, à compter du 1^{er} avril 2025.

Le bilan de la saison 2025 est encourageant, avec notamment un taux d'occupation des locatifs de 70,9% sur l'ensemble de la période d'ouverture du camping, et 15 806 nuitées au total. Les recettes 2025 du délégataire s'élèvent à 205 114,19€ HT.

De nouvelles installations d'hébergements ont été réalisées ou le seront avant l'ouverture de la saison 2026, conformément à la DSP : implantation de 5 tentes toiles et bois 2 places (tentes Lonna) et 10 tentes toiles et bois 5 places (Lonza).

La société propose pour la saison 2026 les modalités suivantes :

- Ouverture du 17 avril 2026 au 13 septembre 2026
- Un découpage de la saison en 3 catégories pour les locatifs – basse saison, moyenne saison et haute saison
- Un découpage de saison en 2 catégories pour les emplacements nus
- Une grille tarifaire comme suit :

GRILLE TARIFAIRE CAMPING – SAISON 2026		
Emplacements prix en € et pour 1 nuit, avec accès à la piscine	Hors juillet - Août	Juillet et Août
Forfait camping (2 personnes + 1 installation véhicule + caravane ou tente, camping -car, van)	15 €	24 €
Forfait solo rando/cyclo (1 personne + 1 tente)	10 €	14,50 €
Forfait duo rando/cyclo (2 personnes + 1 tente)	12€	20€
Electricité	6 €	
Adulte (à partir de 13 ans)	5,50 €	
Enfant (de 5 ans à 12 ans)	3,50 €	
Enfant (de 0 an à 5 ans)	0€	
Véhicule, remorque, ou tente supplémentaire	4 €	
Animal	3 €	

Hébergements prix en € et pour 1 nuit, avec accès à la piscine	Période basse	Période moyenne	Période haute
Tente Ponza 5 personnes	55€	69€	99€
Tente Lonna 2 personnes	37 €	43 €	54 €

Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT le bilan encourageant de la saison 2025 du camping municipal ;

VU l'avis du bureau municipal du 8 janvier 2026 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la grille tarifaire ci-dessous pour l'année 2026, avec les tarifs suivants :

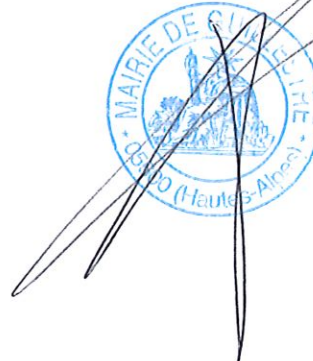
GRILLE TARIFAIRE CAMPING – SAISON 2026		
Emplacements prix en € et pour 1 nuit, avec accès à la piscine	Hors juillet - Août	Juillet et Août
Forfait camping (2 personnes + 1 installation véhicule + caravane ou tente, camping -car, van)	15 €	24 €
Forfait solo rando/cyclo (1 personne + 1 tente)	10 €	14,50 €
Forfait duo rando/cyclo (2 personnes + 1 tente)	12€	20€
Electricité	6 €	
Adulte (à partir de 13 ans)	5,50 €	
Enfant (de 5 ans à 12 ans)	3,50 €	
Enfant (de 0 an à 5 ans)	0€	
Véhicule, remorque, ou tente supplémentaire	4 €	
Animal	3 €	

Hébergements prix en € et pour 1 nuit, avec accès à la piscine	Période basse	Période moyenne	Période haute
Tente Ponza 5 personnes	55€	69€	99€
Tente Lonna 2 personnes	37 €	43 €	54 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 13 janvier 2026,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 14 janvier 2026
Publié le : 14 janvier 2026



Envoyé en préfecture le 15/01/2026

Reçu en préfecture le 15/01/2026

Publié le

ID : 005-210500658-20260115-DEL20260113_02-DE